



Fiche Sanitaire Donneur d'Ordre « PARTICULIER »

COVID-19

Cette fiche a pour objectif d'aider le S.A.A.T à **évaluer et fixer les conditions d'intervention chez son client particulier en période de pandémie COVID-19.**

Cette évaluation doit se faire au regard des recommandations prescrites dans la Note de Service n°4 et le « Guide des préconisations de sécurité sanitaire pour la reprise des activités de mise à disposition en période d'épidémie de coronavirus covid-19 », lisible sur notre site internet « 02610.moy.free.fr/SAAT.html ».

Une copie pourra être adressée au Donneur s'il en fait la demande.

ETAT DES LIEUX DE L'ENVIRONNEMENT SANITAIRE CHEZ LEQUEL INTERVIENT LE/LA SALARIE(E) DU S.A.A.T

NOM, Prénom du Donneur d'Ordre	
Adresse mail	
Nature de l'intervention	
Conditions d'intervention (préciser l'environnement de travail et les éventuelles particularités d'intervention)	
Questionnaire établi le :	
Rédacteur SAAT :	

Etat sanitaire chez le Donneur d'Ordre	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
1°/ Recensez-vous chez vous des personnes infectées/porteuses avérées (toux, fièvre, difficultés respiratoires, ...) ou à risque élevé vis-à-vis du COVID-19 ? (personnes de + 70 ans, personnes avec antécédents liés à de l'hypertension, AVC, problèmes cardiaques, diabète, pathologie chronique respiratoire, insuffisance rénale chronique, personnes atteintes de cancer sous traitement, avec une immunodépression congénitale ou acquise, personnes atteintes de cirrhose, embonpoint, femmes enceintes dans le 3è trimestre, etc...)				

Pour bien organiser la Mise A Disposition...	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
La zone d'intervention est-elle isolable ? (distance supérieure à 1 m par rapport aux occupants)				
Vous engagez-vous à fournir, à proximité du matériel de travail, des gants jetables (pour les missions de ménage), de l'essuie-tout avec de l'alcool ménager (ou alcool à 70°) , sac poubelle pour désinfecter le matériel à utiliser et jeter les éléments souillés ?				
Ajout d'une situation particulière :				

Pour travailler en sécurité	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
Le salarié du S.A.A.T intervenant peut-il disposer d'un point d'eau et essuie-mains jetables pour le lavage des mains et l'accès à vos sanitaires ?				
Info : le personnel intervenant du S.A.A.T a reçu un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance sup à 1 m, port de gants, lavage des mains, gestion des déchets, etc...				
Ajout d'une situation particulière :				

Avant de quitter le lieu de travail	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
<p>La désinfection du matériel utilisé est également obligatoire à la fin de l'intervention pour vous mettre en sécurité.</p> <p>Ce temps de désinfection sera compris sur les heures d'intervention.</p>				
Ajout d'une situation particulière				



COVID-19

**ENGAGEMENT DU DONNEUR D'ORDRE
VIS-A-VIS DU S.A.A.T (Employeur du personnel Mis à Disposition)**

Le Donneur d'Ordre s'engage à respecter et faire respecter par les occupants les mêmes consignes de sécurité sanitaires (distanciation sociale, lavage des mains, etc...)

Conclusion de l'évaluation :

(une seule possibilité) : à cocher par le S.A.A.T avant mise en place de l'intervention

- Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et le Donneur d'Ordre a donné son accord pour la reprise des Mises A Disposition avec le S.A.A.T :
le S.A.A.T peut intervenir.
- Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées :
le S.A.A.T ne peut pas intervenir.
- Le Donneur d'Ordre ne donne pas son accord :
le S.A.A.T ne peut pas intervenir.

Nom du Rédacteur du S.A.A.T et Signature	Nom et Signature du Donneur d'Ordre (lu et approuvé + signature)
Fait à : Le :	